



CONSEIL DE QUARTIER D'ERGUÉ-ARMEL

Compte-rendu de la 14ème plénière du mardi 3 mai 2016

Présents : 24 membres du conseil

Corine Nicolas, maire adjointe chargée d'Ergué-Armel

Excusés : 4 membres + Jacky Frémy, animateur

Absents : 6 membres

Ordre du jour modifié:

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance
- 2- Bilan de la sortie du samedi 23 avril 2016 du conseil de quartier
- 3- Projet de liaisons douces autour du quartier de Linéostic
- 4- Validation du compte-rendu de la plénière du 19 avril 2016
- 5- Trombinoscope à clôturer
- 6- Rappel : sortie « Développement économique » du 8 juin 2016
- 7- Calendrier du 2ème semestre du conseil de quartier d'Ergué-Armel
- 8- Manque informations sur les 2 circuits pédestres « Voyages insolites »
- 9- Questions diverses et bilan de séance
- 10- Prochains rendez-vous

En l'absence de Jacky Frémy, Jean-Jacques Le Borgne anime cette 14^{ème} plénière.

Jean-Yves Picard s'étant excusé à cette plénière, a chargé Mr Renan Caoudal, résidant du quartier du Petit Guélen, de le représenter sur le projet de liaisons douces autour du quartier de Linéostic. Cette question va donc être débattue dès maintenant afin de libérer notre invité plus tôt.

1- Désignation d'un secrétaire de séance :

Deux membres du collectif d'animation, Annie Bonizec et François Hostiou, se chargent de prendre des notes, qui seront compilées à celles de Jean-Jacques Le Borgne afin de rédiger le compte-rendu de cette réunion.

2- Bilan de la sortie du samedi 23 avril 2016 du conseil de quartier :

A l'unanimité les personnes qui ont participé à cette sortie, ont trouvé la balade très intéressante, constructive et bien organisée. Elle nous a permis de mieux nous connaître durant ces quelques heures passées ensemble.

Un grand merci à Jean-Yves Picard pour nous avoir concocté ce circuit de découverte. A Corine Nicolas et à Jacky Frémy pour l'organisation générale, et à Valérie Lecerf-Livet et à Philippe Calvez de nous avoir rejoints pour le repas du midi à l'école Pauline Kergomard.

Visite de la QUB :

Nous avons vu un bel outil de travail avec une organisation qui semble bien rodée. Les explications précises qui nous ont été présentées par les responsables de Kéolis, nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement et les exigences d'un tel service.

Je vous ferais part, prochainement, si vous le souhaitez, des notes que j'ai prises durant cette visite.

Visite de LINEOSTIC :

Elle nous a permis de réaliser l'étendue de ce futur lotissement. Ce qui nous a semblé le plus impressionnant, c'est le dénivelé de 40 mètres entre les parties haute et basse du terrain. La zone haute, proche de la route du Petit Guélen, sera composée de plusieurs immeubles d'habitations. Les zones basse et intermédiaire seront elles uniquement destinées à la construction de pavillons.

Quelques interrogations d'une grande majorité d'entre nous :

- a- En cas de fortes pluies, le ruissellement, qui devrait être important, pourra-t-il être absorbé de façon suffisante et rapide par la canalisation basse qui débouche dans le ruisseau ? Quant aux pavillons situés dans cette partie basse, ne risquent-ils pas d'être envahis par ces eaux pluviales ?

- b- Pourquoi les immeubles ont-ils été prévus dans la zone haute et les pavillons en contrebas ? L'inverse aurait semblé plus logique et plus homogène sur l'ensemble du lotissement... Est-ce une question de stabilité du terrain dans la partie basse ?
- c- La zone humide qui se trouve en contrebas du futur lotissement et qui longe le ruisseau, sera-t-elle préservée, mise en valeur et sécurisée sur tout ce secteur ?

3- Projet de liaisons douces autour du quartier de Linéostic :

Mr Renan Caoudal, résidant au Petit Guelen et suppléant de l'association Bevan Gwelloc'h, a été mandaté par Jean-Yves Picard, membre du conseil de quartier.

Rappel :

Un courrier de l'Association Bevan Gwelloc'h du Petit Guélen, a été adressé à Mr Le Maire et aux adjoints concernés, le 21 janvier 2016, concernant le lotissement de Linéostic, et principalement les liaisons douces environnantes.

La particularité de ce secteur est qu'il se situe sur 3 domaines différents :

- la municipalité de Quimper
- le département
- les propriétés privées avec leur droit de passage, notamment les chemins de Kerc'hoat, de Kerarnou et de Stang Youen.

Les propositions retenues :

a- Afin de faciliter le cheminement et d'éviter l'enclavement de ce lotissement, Il serait souhaitable que la ville obtienne, de la part de ces propriétaires, un accord définitif de passage pour ces chemins privés, pour les piétons et les cyclistes uniquement.

b- Il serait également souhaitable qu'une liaison douce soit établie entre le lotissement des Vergers, déjà existant, et le futur lotissement de Linéostic.

d- La création d'un mur anti-bruit, le long de la rocade, Avenue du Morbihan, pourrait être envisageable, mais serait-il véritablement efficace compte-tenu de la déclivité de terrain du lotissement ?

e- Si la réglementation l'autorise, la zone des 35 mètres, non constructible, située de part et d'autre de la ligne à haute tension, pourrait être aménagée en espaces verts, en jardins partagés et/ou en aires de jeux avec un espace couvert.

Ce qui a été aménagé dans la zone de Kervouyec pourrait servir d'exemple.

f- Un système de tri sélectif, avec poubelles enterrées, a-t-il été prévu ?

4- Validation du compte-rendu de la plénière du 19 avril 2016

Le compte-rendu est validé à l'unanimité, sauf par Mr Collorec qui demande des modifications ou des compléments d'informations sur les sujets suivants :

- a- Concernant la photo 3, quelle solution a été décidée pour la place Victor Schoelcher ?

La ville a proposé une nouvelle esquisse d'aménagement du parking, et celle-ci a été approuvée par l'Association des Habitants du Braden. Le nombre de places de parking passerait de 64 emplacements actuels à 56 places avec une facilité de circulation : les manœuvres s'en trouveraient nettement améliorées du fait des places plus grandes.

Une réunion de concertation avec les commerçants du Braden est également à l'ordre du jour, afin de leur exposer ce projet. Une autre réunion prévue le 6 septembre à 14h en mairie officialisera cette nouvelle proposition, car la précédente, chiffrée à 231000 €, était trop onéreuse.

Mr Collorec demande que la phrase suivante soit retirée du compte-rendu : « Monsieur Pierre Collorec qui a démissionné de cette association en 2014, semble ignorer ce travail entrepris depuis de nombreuses années. »

- b- Pour la photo 4, il s'agirait de la rue Romero au lieu de la rue Salengro.

- c- Concernant la photo 8 représentant le dos d'âne rue de l'île de Batz :

Si la vitesse indiquée est respectée, les véhicules ne touchent pas la chaussée ; par contre, si la vitesse est excessive, les bas de caisse touchent... Mais il faut tout de même que chacun prenne en compte qu'un ralentisseur, quel qu'il soit, est installé dans une zone de danger qui doit être respecté par tous les usagers !

- d- Mr Pierre Collorec demande que les réponses à ses questions lui soient faites par Le Maire, ou ses adjoints, ou la Mairie, et non par les services techniques ? Il souhaiterait en fait, une réponse davantage politique que technique !

Les questions posées relèvent souvent de réponses techniques qui tiennent compte de la législation en vigueur (décrets applicables). Les responsables des services concernés de la ville sont là pour accompagner le maire et/ou ses adjoints sur les réponses à apporter aux citoyens.

De plus, tous ces responsables de services dont certains ont travaillé sous différentes mandatures, appliquent les consignes et les travaux selon la législation et la réglementation de l'urbanisme, et non en fonction de « l'étiquette » politique du maire et/ou de ses adjoints...

5- Trombinoscope à clôturer

Une seule photo a pu être rajoutée sur le trombinoscope qui sera mis sur le site réservé au conseil de quartier d'Ergué-Armel.

6- Rappel : sortie « Développement économique » du 8 juin 2016

La fiche d'inscription a fait le tour de table pour compléter la liste actuelle. A ce jour, 16 membres se sont inscrits à cette sortie.

Rappel du rendez-vous : Mercredi 8 juin à 17h45 sur le parking d'Aquarive

7- Calendrier du 2ème semestre du conseil de quartier d'Ergué-Armel

<u>Inter-quartier</u> :	Mardi 13 septembre 2016 à 20h à la MPT de Penhars
<u>Plénières</u> :	Mardi 8 novembre 2016 à 20h à la mairie d'Ergué-Armel
	Mardi 6 décembre 2016 à 20h à la mairie d'Ergué-Armel
<u>Collectifs</u> :	Mardi 11 octobre 2016 à 20h à la mairie d'Ergué-Armel
	Mardi 22 novembre 2016 à 20h à la mairie d'Ergué-Armel

8- Fête de quartier « Voyages insolites » :

Cette fête, proposée par la MPT d'Ergué-Armel, aura lieu les 8 et 9 octobre 2016.

Il faudrait que, pour la prochaine plénière de juin, les circuits 1 et 2 soient finalisés afin de les transmettre à la MPT pour validation.

9- Questions diverses et bilan de séance

9/1- Un radar pédagogique a été installé rue du Frugy : est-il temporaire ou définitif ? Serait-il possible d'établir un calendrier des zones ou secteurs les plus appropriés à son utilisation, s'il peut être déplacé ? La rue de la Fontaine semble toute indiquée pour son implantation...

9/2- Demande d'un panneau « priorité à droite » ou de signalisation au sol dans la rue Armand du Chatelier.

9/3- Demande de limitation de la vitesse à 30kms/heure :

- dans la descente de la rue de l'Université vers Kerustum,

- dans la descente de l'avenue de Remscheid, en venant du Braden et en direction du lycée Ste Thérèse.

9/4- Demande de suppression d'au moins un des deux passages piétons qui sont situés au rond-point du Frugy, en montant la rue du 19 mars 1962 en direction de Poulguinan : ils sont très dangereux car visibles uniquement lorsqu'on arrive dessus !

9/5- Souhait de limitation de vitesse rue Charles Le Goffic.

9/6- Souhait d'aménagement de la sortie du bois de Kéradennec, sur le trottoir du rond-point de Toul-Sable, près du terrain de la CCI.

9/7- Souhait d'aménagement du carrefour de Kerdrezec (haricot en face de la rue de la Troménie), car la circulation des véhicules et des piétons est très complexe. Environ 700 habitants de ce quartier, dont les résidents du « Jardin d'Arcadie », sont susceptibles d'emprunter cette zone dangereuse.

9/8- L'important trou d'eau, situé au niveau de la fontaine sur le terrain en contrebas de la CCI, semble s'être résorbé naturellement...

9/9- Monsieur Joseph ROZE demande l'avis du conseil de quartier sur le règlement de l'eau, les inconvénients et les débats sur la suppression. Plusieurs membres du conseil demandent que cette question sur l'eau soit mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil (collectif ou plénière).

9/10- Demande d'explications sur la mise en place par EDF des nouveaux compteurs LINKY. Faire le point sur les avantages et les inconvénients ?

10- Prochains rendez-vous

<u>Plénière</u>	Mardi 14 juin 2016 à 20h à la mairie d'Ergué-Armel
<u>Collectif</u>	Mardi 31 mai 2016 à 20h à la mairie d'Ergué-Armel
<u>Inter-collectif</u> :	Lundi 20 juin 2016 à 18h30 à l'Hôtel de Ville et d'agglomération

Cordialement et à bientôt

Le secrétaire et l'animateur de séance

Jean-Jacques Le Borgne